



## Slovénie

Depuis le 1er mai 2011, la Slovénie a équipé de systèmes de visioconférence 11 salles d'audience de tribunaux régionaux (okrožno sodišče), 11 centres d'assistance sociale et l'établissement pénitentiaire de Dob pri Mirni, et un dispositif est utilisé par les services de police. Trois dispositifs mobiles de visioconférence sont à la disposition des tribunaux et des centres d'assistance sociale qui ne disposent pas encore d'installations permanentes. La Slovénie intègre systématiquement des systèmes de visioconférence dans les projets qu'elle met en œuvre pour la période 2009-2013. Ce projet est financé à 85 % par le Fonds social européen.

Il s'agit d'un atout très important pour la justice slovène, car l'utilisation active des systèmes de visioconférence permettra d'entendre à distance les témoins, les experts, les enfants, les patients des hôpitaux ou les résidents des maisons de retraite, les prisonniers et les autres participants aux procédures. Les économies les plus importantes seront réalisées dans les affaires comportant un élément transfrontalier, dans lesquelles la proximité sera assurée avec les parties à la procédure ou les témoins à l'étranger, qui ne devront pas se rendre de l'étranger en Slovénie pour comparaître devant le tribunal afin de faire une déclaration ou d'être entendus, puisque cela pourra se faire par visioconférence.

[VC\\_equipment\\_ver\\_1\\_si\\_en](#)  (32 Kb) [en](#)

Dernière mise à jour: 18/04/2023

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.